

DOSSIER DE PRÉINSCRIPTION EN CRECHE PUBLIQUE ACCUEIL COLLECTIF OCCASIONNEL (= Les besoins de garde sont ponctuels et non récurrents)

Date d'admission souhaitée :

Nom et prénom de l'enfant :

Date de naissance (ou terme prévu) le :

Frère/Sœur actuellement accueilli dans l'une de nos structures : ☐ OUI ☐ NON

Autre(s) enfant(s) à charge composant la fratrie avec leur(s) date(s) de naissance :

J'élève mon enfant : ☐ En couple ☐ Séparé(e) ☐ veuf(ve)

☐ Parent élevant seul son/ses enfant(s) (dans ce cas, remplir l'attestation ci-jointe)

Informations concernant le ou les parents de l'enfant* :

	Parent 1	Parent 2
Nom		
Prénom		
Adresse postale		
Tél Domicile		
Tél portable		
Email		
Profession ou autre activité (formation, stage, études)		
Nom et Adresse de l'employeur		
Tél professionnel		
Numéro allocataire CAF		
Autres régimes		
Permis de conduire	☐ OUI ☐ NON	☐ OUI ☐ NON
Véhicule	☐ OUI ☐ NON	☐ OUI ☐ NON
Adresse de l'enfant si différente de celle de ses parents		

Vous pouvez classer les crèches par ordre de préférence de 1 à 8 en expliquant vos critères de choix (au moins 3 choix et la structure la plus proche de votre domicile doit obligatoirement faire partie de vos 3 premiers choix) :

STRUCTURES	CLASSEMENT	EXPLICATIONS
Crèche « La Tribu des P'tits Malins » - Valleiry (7h30-18h30)		
Crèche « Au Pays des P'tits Pious » - Viry (7h30-18h)		
Crèche « Pom de Reinette » - Saint-Julien-en-Genevois (7h30-18h30)		
Crèche « Pom d'Api » - Saint-Julien-en-Genevois (7h30-18h30)		
Crèche « A Petits Pas » - Neydens (7h30-18h30)		
Micro-crèche « Prési'Loups » - Présilly (7h30-18h30)		
Micro-crèche « Les Oursons » - Savigny (7h30-18h30)		
Micro-crèche « Petit à Petit » - Saint-Julien-en-Genevois (9h-17h) Fonctionnement type « halte-garderie » <i>Fermée le mercredi (enfant à partir d'1 an)</i>		

Renseignements : « Point Information Petite Enfance » du lundi au vendredi de 9h à 11h au 04 50 95 91 40

Règlement de fonctionnement consultable sur notre site internet : <https://www.cc-genevois.fr/fr/vie-pratique-et-services/petite-enfance/faire-garder-vos-enfants>

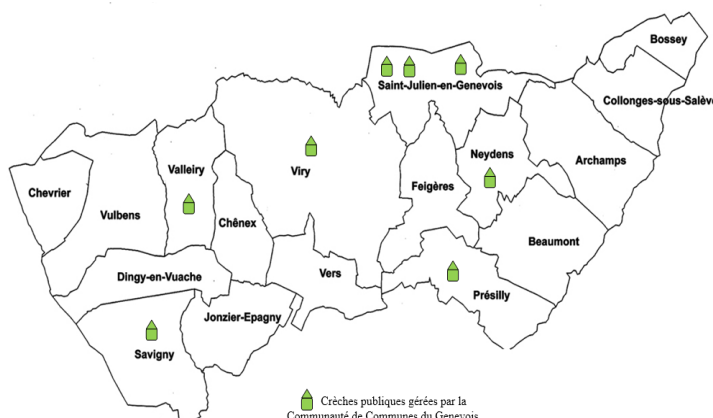
Date et signature des parents :

Document à retourner avec les pièces justificatives (détaillées ci-après) au secrétariat petite enfance par email à petite-enfance@cc-genevois.fr ou par courrier à Communauté de Communes du Genevois- Archamps Technopole - Bâtiment Athéna - 38, rue Georges de Mestral 74166 SAINT JULIEN EN GENEVOIS CEDEX.

PIECES CONSTITUTIVES DU DOSSIER

- ☐ Un justificatif de domicile daté de moins de trois mois (facture ou attestation titulaire de contrat énergie, eau ou gaz, ou quittance de loyer si provient d'une agence, ou facture box / internet - facture téléphone mobile non acceptée. (Si hébergement par un tiers : justificatif de domicile, copie de la carte d'identité et attestation sur l'honneur de l'hébergeur).
- ☐ Un justificatif des revenus N-2 :
 - Le dernier avis d'imposition **français** du ménage ou de la personne isolée. **Cela est également valable pour les travailleurs frontaliers ;**
 - Ou l'attestation de salaire annuelle (uniquement pour les salariés des organisations internationales).
- ☐ Une déclaration sur l'honneur attestant de la situation de parent isolé (c'est-à-dire si le parent assure seul la garde de son enfant et en assume seul la charge financière).
- ☐ Un courrier expliquant le contexte de votre demande et permettant au service de bien comprendre votre situation.

Sans ces documents, sauf situation particulière justifiée, le dossier ne sera pas étudié



ATTESTATION SUR L'HONNEUR DE PARENT ISOLE

A remplir si vous vivez seul(e)

Je soussigné(e) (nom et prénom du responsable) :

.....

Certifie sur l'honneur :

- ☐ Vivre seul(e), c'est-à-dire n'être ni marié(e), ni en concubinage, ni en vie maritale, ni pacsé(e).
(Même avec une autre personne que le coparent)
- ☐ Elever seul(e) mon (ou mes) enfants : (nom, prénom et date de naissance de chacun des enfants à charge)

.....

.....

.....

- ☐ Assumer seul(e) la charge financière de mon ou mes enfant(s)
- ☐ Ne percevoir aucune pension alimentaire de l'autre parent
- ☐ Que l'autre parent n'est **aucunement** impliqué dans la vie de l'enfant

Par la présente attestation sur l'honneur, j'atteste remplir toutes les conditions énoncées ci-dessus et m'engage à avertir le Service Petite Enfance de tout changement de situation personnelle.

Je certifie l'authenticité et la sincérité de cette attestation, connaissance prise des sanctions prévues par les articles 441-6 et 441-7 du Code pénal en cas de fausse déclaration.

Fait à....., le.....

Signature (obligatoire) :

Code pénal – Article 441-6 : [Est puni deux ans d'emprisonnement et de 30 000 euros d'amende] [...] *le fait de fournir sciemment une fausse déclaration ou une déclaration incomplète en vue d'obtenir ou de tenter d'obtenir, de faire obtenir ou de tenter de faire obtenir d'une personne publique, d'un organisme de protection sociale ou d'un organisme chargé d'une mission de service public une allocation, une prestation, un paiement ou un avantage indu.*

Code pénal - Article 441-7 : [...] *Est puni d'un an d'emprisonnement et de 15 000 euros d'amende le fait :*

1° D'établir une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts

2° De falsifier une attestation ou un certificat originellement sincère

3° De faire usage d'une attestation ou d'un certificat inexact ou falsifié.